

# CONVOCAATION

L'assemblée primaire est convoquée à la salle polyvalente, le

**MERCREDI 06 MAI 2026 A 19.30 HEURES**

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant :

1. Mot de bienvenue
2. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
3. Comptes 2025 de la Municipalité
  - a. Présentation
  - b. Approbation des comptes
4. Divers

Le procès-verbal de l'assemblée primaire du 02 décembre 2025 et les comptes 2025 peuvent être consultés au bureau communal pendant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

Les comptes 2025 sont également disponible sur le site internet communal :  
<https://st-gingolph.ch/administration/finance/comptes-et-budgets/>

Administration communale